

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2024

PROCES VERBAL

Membres présents (feuille de présence signée)

Membres du bureau :

- 2 Co-Présidents : Caroline SOREZ et Julien GROS,
- Président d'honneur : Gérard DELLINGER
- Trésorier : Olivier GIRARD

En ligne : Secrétaire : Nathalie MANDARON

Membres du CA :

- Eliane BERGER, St-Julien
- Jochen HAUN, Vachères
- Michel VARTANIAN**, Vice-Président PNRV, Chamaloc

Adhérents :

- Alain BUCAS, St-Julien
- Caroline FONTANA, Ste-Croix
- Michèle GAGNON, St-Julien
- Sylvie GRIZON, St-Andéol
- Eric JUIGNET, St-Julien
- Sylvie LESBROS, St-Julien
- Didier MARTIN*, St-Julien
- Jean-Louis VIRAT, Die

En ligne : Renaud TOURNIER

Pouvoirs reçus

Membres du CA :

- Joel DANROC

Adhérents :

- Michèle BADOR
- Caroline BESSE
- Marie-Aude CORNU
- Roland DEHON
- Caroline FACHE*
- Marie-Laure GIBAUD
- Michel LECLERCQ et
- Association du Monastère de Ste-Croix
- Claire RAVAGNANI
- Hugues SOREZ
- Mathias SOREZ
- Marta SOSTRES*
- Bruno ROBINNE* (ou Mairie St-Andéol)

*Adhésion non à jour au 7/09 et donc vote non pris en compte

** Membre associé avec voie consultative => 15 votants et 11 pouvoirs

Ordres du jour :

1. Rappel de l'objet de l'association Codyter
2. Ajout d'un paragraphe aux statuts de l'association
3. Bilan d'activités, rapport moral
4. Bilan financier de l'année Septembre 2023 - Août 2024
5. Projets 2025
6. Financements et budget prévisionnel 2024-2025
7. Renouvellement du Conseil d'Administration

1. Rappel de l'objet de l'association Codyter

Le but est de sensibiliser sur l'eau et la biodiversité, d'agir ensemble pour changer nos pratiques et d'encourager la création de projets agroéconomiques innovants sur un territoire de 6 communes engagées, avec l'idée de faire des expérimentations qui peuvent être répliquées sur d'autres territoires.

2. Ajout d'un paragraphe aux statuts de l'association

Suite à l'avis favorable de la Préfecture pour que Codyter soit reconnue d'intérêt général, ajout du paragraphe demandé :

Article 16 : dissolution

En cas de dissolution prononcée par les 2/3 au moins des membres présents à l'assemblée générale, un ou plusieurs liquidateurs sont nommés par celle-ci et l'actif, s'il y a lieu, est dévolu conformément à l'article 9 de la loi du 1er juillet 1901 et au décret du 16 août 1901. En aucun cas, les membres de l'organisme ou leurs ayants-droits ne peuvent être déclarés attributaires d'une part quelconque de l'actif.

L'ajout de l'article 16 a été voté à l'unanimité. 26 votes POUR : 15 votants + 11 pouvoirs

3. Bilan d'activités, rapport moral

Bilan d'activités et rapport moral validés à l'unanimité
26 votes POUR : 15 votants + 11 pouvoirs

4. Bilan financier de l'année Septembre 2023 - Août 2024

Le bilan financier a été approuvé à l'unanimité
26 votes POUR : 15 votants + 11 pouvoirs

5. Projets 2025

Les propositions d'actions les plus précises ont été approuvées à l'unanimité. D'autres projets sont à construire avant d'être validés
26 votes POUR : 15 votants + 11 pouvoirs

6. Financements et budget prévisionnel 2024-2025

Précision apportée sur le fait que la recherche de financements doit s'orienter vers les acteurs publics et privés. En premier lieu des demandes d'aides financières doivent être faites auprès des communes qui bénéficient du label TEN (territoire engagé pour la nature), porté par Codyter en lien, éventuellement avec la dotation biodiversité.

Budget prévisionnel approuvé à l'unanimité moins une abstention (pas d'avis)
25 votes POUR : 14 votants + 11 pouvoirs ; 1 abstention

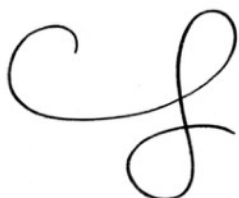
7. Renouvellement du Conseil d'Administration

Il a été procédé à l'élection à l'unanimité de Jean-Louis Virat en remplacement de Julien Gros suite à sa démission et à la reconduction des autres membres du conseil d'administration
26 votes POUR : 15 votants + 11 pouvoirs



Prochain RV :
Projection à 17h du film « L'usage du monde »
le dimanche 27/10

Caroline SOREZ
Présidente



Nathalie MANDARON,
Secrétaire

